

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-CORSE

ARRONDISSEMENT DE
CORTE

CANTON DE
FIUMORBU-CASTELLU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 juillet 2024

Date de Convocation 10/07/2024

Nombre de conseillers

En exercice 10
Présents..... 08
Ayant donné pouvoir... 1
Votants..... 09
Absents.....1

L'an deux mil vingt-quatre le vingt du mois de juillet à seize heures, trente minutes le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GUIDICI Jean-Noël

Présents : M CHIARI Jacques, M FRANCESCHI Jean-Baptiste, M DOMINICI Richard, Mme MANENTI Eliane, Mme ROCHE Monique M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

Représentés : , M CHIARI Patrice a donné pouvoir à M GUIDICI Jean-Noël

Absent excusé : M MANFREDI Napoléon

Il a été procédé conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Eliane MANENTI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Objet :

Compte rendu des décisions du Maire

Vu l'article L2122-22 du CGCT, le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises durant la période du 05/04/2024 au 19/07/2024 Ces décisions portent sur

- ** Décision n°04/2024 portant sur le versement des aides sociales
- ** Décision n°05/2024 portant sur la signature d'un CCD avec M BARILI Antoine
- ** Décision n°06/2024 annulant et modifiant la décision n°5/2024 portant sur la signature d'un CCD avec M BARILI Antoine
- ** Décision n°07/2024 portant sur la signature d'un CCD avec M SANTELLI Marcu Andria
- ** Décision n°08/2024 portant sur le versement des aides sociales
- ** Décision n°09/2024 portant sur la signature d'un bail commercial avec M VALDRIGHI Christophe

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve les décisions listées ci-dessus

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en sous-préfecture
le 05/07/2024
Et de l'Affichage
le 25/07/2024
Le Maire
JN GUIDICI..



Pour Extrait conforme
Le Maire
JN GUIDICI

